



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020**

Tél. : 04 50 04 30 29 – Fax : 04 50 04 27 02

Courriel : contact@valleiry.fr

COMPTE-RENDU

**COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
10 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le dix juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle Albert Fol, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Nombre de conseillers municipaux présents : 16
Nombre de conseillers municipaux votants : 24
Date de convocation du Conseil Municipal : 03/07/2020

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mme Hélène ANSELME, M. David EXCOFFIER, Mme Virginie LACAS, M. François FAVRE, Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Pierre HACQUIN, M. Amar AYEB, Adjoint, Mme Renée RICHARD, M. Michel PIERREL, MM. Emmanuel SOGNO, Sébastien BURETTE, Mmes Alexandra DALLIERE, M. Jean-Yves LE VEN, Mmes Marie-Noëlle BOURQUIN, Sylvia CILLI, Conseillers Municipaux.

POUVOIR : Isabelle MERCIER à Christine NICOLET-DIT-FELIX
Corinne DURAND à Pierre HACQUIN
Giovanna VANDONI à François FAVRE
Frédéric BARANSKI à Alban MAGNIN
Monica CARRO à David EXCOFFIER
Elisabeth DEAL à Hélène ANSELME
Clément VILLEMAGNE à Virginie LACAS
Elodie POIRIER à Marie-Noëlle BOURQUIN

ABSENT : Alain CHAMOT, Raymond VIOLLAND, Patrick VUKICEVIK.

Mme Hélène ANSELME a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS (5.3) – Désignation des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID)

Vu les articles 1650, 1732 (b), 1753, 1503, 1505, 1650-A du Code général des impôts ;
Vu l'article L74, R* 198-3 du livre des procédures fiscales ;
Vu l'exposé ci-dessus ;

DÉCISION

Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ

PROPOSE au Préfet les noms de 10 commissaires titulaires suivants :

M. Alban MAGNIN

M. Amar AYEB,

M. Michel MASSIP

Mme Virginie LACAS

Mme Chantal CIUTAD

Mme Hélène ANSELME

M. François FAVRE

M. Sébastien BURETTE

Mme Danielle MANIGAND

M. Jean-Yves LE VEN

M. Pierre HACQUIN

PRECISE qu'au regard de la difficulté de trouver des personnes volontaires, aucune liste de suppléants n'est proposée.

DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (8.4) – Convention de projet urbain partenarial entre la commune de Valleiry et la société GFA ROSAY

DÉCISION

Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

- **APPROUVE** la convention de projet urbain partenarial conclue pour la prise en charge financière des équipements publics dont la réalisation est rendue nécessaire par l'opération de construction d'une ferme d'élevage équestre entre la commune de Valleiry et la Société GFA ROSAY.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer cette convention, annexée à la présente délibération, ainsi que tout autre document afférent.

La séance est levée à 8h30

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu affiché le 10 juillet 2020

Le Maire,
Alban MAGNIN

